

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONDITIONS DE RÉSERVATION :

La réservation se fait uniquement avec le contrat de location dûment rempli, signé et accompagné de l'acompte sous jours à réception. Passé ce délai l'option sera annulée. Ce versement sera déduit de votre facture de séjour. A réception du contrat et de l'acompte, nous vous adresserons, une confirmation de réservation par mail ou téléphone. Toute location est nominative et ne pourra être cédée. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux. **Le numéro de l'emplacement ou de la location peut être modifié en fonction des besoins de l'exploitation.**

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Pour un emplacement : 30% du montant total du séjour + 0€ de frais de dossier. Le solde est à régler le jour de votre arrivée avant votre installation dans le camping.

Pour une location : 30% du montant total du séjour + 0€ de frais de dossier. Le solde doit être réglé au plus tard le lendemain du début du séjour.

A défaut le contrat sera annulé et les sommes précédemment versées resteront acquises au camping. Pour les réservations de week-end, de moins d'une semaine ou de moins de 15 jours avant la date du séjour le règlement intégral devra être effectué au moment de la réservation.

Nous acceptons les cartes bancaires, les chèques vacances ANCV et ANCV-connect, les espèces, les chèques bancaires ou postaux et les virements.

ARRIVÉE & DÉPART :

Emplacement nu : la location commence à 12h00 et devra être libérée au plus tard à 12h00 le jour du départ.

Hébergement locatif :

En haute saison la location est du samedi au samedi. Elle commence à 16h00 et devra être libérée avant 10h00 le jour du départ.

En basse saison, si possibilité, l'arrivée et le départ peuvent être n'importe quel jour de la semaine selon acceptation.

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

Le nombre de personnes autorisées sur un emplacement est de 6 maximum. Pour une location, le nombre ne peut excéder la capacité de l'hébergement enfants et bébés inclus pour des raisons de sécurité.

ANNULATION OU MODIFICATION :

Tout séjour interrompu pour quelque cause que ce soit ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) ne pourra donner lieu à un remboursement ou à une déduction. Les dates figurant sur votre réservation seront facturées. Pour tout départ retardé (après 12h00) il sera facturé une nuitée supplémentaire. Tout retard d'arrivée doit être signalé par mail ou téléphone. La réservation sera maintenue jusqu'au lendemain 12h00. Passé ce délai, l'emplacement sera alors attribué à un autre client dès 12h00 le lendemain et toutes les sommes versées resteront acquises au camping.

En cas d'annulation du fait du client, plus de 30 jours avant le début du séjour, le montant de l'acompte pourra être remboursé (sauf les frais de dossier) uniquement en cas d'hospitalisation ou de décès d'un membre proche de la famille et sur présentation de justificatif.

En cas de résiliation moins de 30 jours avant le début du séjour, toutes les sommes versées ne seront pas remboursées à titre d'indemnité.

En cas d'annulation du fait du Camping La Parée Chalons, pour des raisons nous incombant, à l'exception de cas de force majeure nous conduisant à annuler pour des raisons de sécurité des vacanciers, le client obtiendra le remboursement des sommes versées.

CAUTION :

Lors de votre arrivée, à la remise des clés, une caution de **300€** vous sera demandée (**par empreinte de carte bancaire**) pour votre hébergement.

La caution vous sera restituée après contrôle et en fonction de l'inventaire. Les hébergements locatifs devront être rendus en parfait état de propreté, l'inventaire vérifié, tout objet cassé, manquant ou détérioré sera à votre charge ainsi que la remise en états des lieux. Cela n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de la caution. **Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas ou mal été nettoyé avant votre départ, un forfait ménage de 60€ vous sera facturé ou pourra être prélevé directement sur votre caution. L'état des lieux se fait entre 8h00 et avant 10h00.**

HÉBERGEMENT LOCATIF :

Les hébergements locatifs contiennent tout le matériel de cuisine et de table à l'exception des draps, linge de maison et produits d'entretien. Pour l'hygiène des literies, les draps sont obligatoires (couettes, oreillers et couvertures fournis). Le matériel fait l'objet d'un inventaire chiffré, le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler au bureau d'accueil toute anomalie avant le lendemain midi. Il est strictement **interdit de fumer à l'intérieur des locatifs.**

ANIMAUX :

Les animaux sont avec supplément pour les locatifs à condition d'avoir été déclarés lors de la réservation, de ne pas nuire à la tranquillité et à la sécurité des résidents.

Ils doivent **être tenus en laisse** et les propriétaires doivent respecter les règles élémentaires d'hygiène en **faisant faire leurs besoins à l'extérieur du camping**. Le carnet de vaccination doit à jour et présenté à votre arrivée.

Les animaux sont interdits dans les sanitaires. Une douche extérieure pour les animaux et les matériels (de pêche, de plage ou vélos ...) est prévue sur le camping.

VISITEURS :

Toute personne extérieure ne faisant pas partie de la réservation initiale, venant vous rendre visite, **devra obligatoirement se présenter à l'accueil** et devra régler la taxe visiteur en vigueur. Les véhicules des visiteurs doivent rester à l'extérieur pour le bon fonctionnement de celui-ci.

TAXE DE SÉJOUR ET TAXE DE CHAUFFAGE :

Le montant de la taxe de séjour est calculé /personne de + de 18 ans et / jour. Elles ne sont pas incluses dans le tarif et doivent être réglées à votre arrivée. De plus le camping se réserve le droit de changer ses tarifs dans le cas d'un changement de taxe ou de taux de TVA. Son montant est de **0.22€** pour les emplacements camping et les mobiliers home et de **0.88€** pour les gîtes meublés. **Pour les locations meublées, une charge électrique de chauffage viendra en supplément selon les Kilowatts consommés.**

Un relevé de compteur se fera ensemble à votre arrivée et à votre départ afin de chiffrer le supplément chauffage de votre séjour pour le règlement selon le tarif en vigueur.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

Le client est tenu de respecter et de faire respecter par les personnes séjournant sur son emplacement, le règlement intérieur du camping ainsi que les consignes de sécurité affichées dans le camping sous peine de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion si nécessaire sans indemnités ou compensation. Les enfants sont placés sous la garde exclusive de leurs parents qui en sont pénalement et juridiquement responsables notamment lors de l'utilisation des jeux mis à leur disposition.

La barrière est ouverte de 7h00 à 23h00. Les aires de jeux doivent être quittées à 22h00, le calme nocturne doit être respecté.

LES FEUX OUVERTS ET BARBECUES A BOIS SONT INTERDITS. Attention, recharge interdite! Les bornes électriques du camping et des locatifs ne permettent pas la recharge des véhicules hybrides ou électriques. Des bornes de recharge sont installées sur la commune de Notre dame de Monts.

Droit à l'image : lors de votre séjour au camping vous êtes susceptible d'être pris en photo ou filmé pour la réalisation de nos plaquettes publicitaires, sauf si vous signalez par écrit ou à votre arrivée à la réception, votre opposition à cette pratique.

RESPONSABILITÉ :

La Direction du camping décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dommage, de quelque nature qu'il soit pendant ou suite à un séjour, nuisances dues aux phénomènes naturels (météo, moustiques, etc. ...), panne ou mise hors service des équipements techniques, panne ou fermeture d'installations du camping, mesures ponctuelles prises par la direction du camping, limitation d'accès à certaines installations, nécessitées par le respect des normes de sécurité ou des travaux d'entretien périodiques. Le client s'engage à assurer son bien durant son séjour. La caution versée ne constitue pas une limite de responsabilité.

MÉDIATION DE LA CONSOMMATION :

En cas de litige et après avoir saisi la direction du camping, tout client a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LR-AR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes : Médicys 73 boulevard de Clichy 75009 Paris, tél : 01 49 70 15 93, mail : contact@medicys.fr